



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de Clerval

Province de Québec
District d'Abitibi-Ouest
Municipalité de Clerval

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE CLERVAL, TENUE À LA SALLE COMMUNAUTAIRE DE L'ÎLE NEPAWA, LE 8 JUIN 2022, À 19H00, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. MICHEL CLICHE, MAIRE.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents : les conseillers, Gaétan St-Jean, Chantal Mélançon, Nancy Gosselin, Nicole Therrien, Mathilde Lévesque, Michel Cliche, maire, ainsi que la directrice générale, Stéphanie Côté.

2. ORDRE DU JOUR

2022-06-01

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 mai 2022 ;
4. Adoption du procès-verbal de la séance extra du 13 mai 2022;
5. Suivis au procès-verbal ;
6. Trésorerie ;
7. Correspondance ;
8. Dossiers des conseillers ;
9. Dépôt des rapports : Transmission des rapports financiers, adoption du plan triennal d'immobilisations, adoption du budget;
10. Dérogation mineure;
11. Vacances directrice générale;
12. Augmentation allocation kilométrage;
13. DroneLogik-Orthophotographie de haute résolution;
14. Appui aux projets dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts;
15. Période de questions ;
16. Levée de l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ par Claire Paquet, appuyé par Mathilde Lévesque et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le président.

Adoptée

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 mai 2022 ;

2022-06-02

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à tous les conseillers, sa lecture sera dispensée;

IL EST PROPOSÉ par Chantal Mélançon, appuyé par Gaétan St-Jean et résolu que le procès-verbal de la séance du 4 mai 2022 soit adopté tel que présenté.

Adoptée



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de Clerval

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 MAI 2022;

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à tous les conseillers, sa lecture sera dispensée;

IL EST PROPOSÉ par Nancy Gosselin, appuyé par Nicole Therrien et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 mai 2022 soit adopté tel que présenté.

Adoptée

5. SUIVIS AUX PROCÈS-VERBAUX

6. TRÉSORERIE

2022-06-03

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer, faite conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

Comptes à payer Dépenses à accepter le 8 juin 2022

Fournisseur	Description	Coût
Multi Services Robitaille	Ponceau rang 1 & 10+ dame castor+ponceaux 2e et 3e rang	4 788,81 \$
Buro concept	Support pour tiroirs + 4 caisses de feuilles	456,61 \$
Ministres des finances (SQ)	Versement police 1/2	15 772,00 \$
Energie Sonic inc	1579,7 litres diesel	3 714,08 \$
Tourisme abitibi	Adhésion 2022 2023	304,68 \$
Michel Cliche petite caisse	Frais de poste+bouteille d'eau +frais déplacement ccu	197,27 \$
Agrimax	Filtres tracteur(tous) + porte + peinture tracteur + transport	1 325,73 \$
Cima+	Révision appel d'offres+surveillance	1 724,63 \$
Quicailerie Palmarolle	Foam pour ponceaux	1 451,65 \$
Cla informatique	Sauvegarde en ligne	34,44 \$
Serrurier Beauchemin	6 copies de clés	22,43 \$
Messer	Renouvellement locations 12 mois	497,92 \$
Les entreprises JLR inc	Contrat juin+encombrants	4 401,74 \$
Legault métal	3 ponceaux 36x30, 2 ponceaux 36x20+collets	11 996,94 \$
Remorquage 2000	Transports ponceaux	227,65 \$
Canadian Tire	Peinture parc+batterie tracteur pelouse+gun laveuse press	498,92 \$
Réseau biblio	Contribution reconnaissance bénévole	25,00 \$
Pro Gaz	Essence camion+canisses	550,14 \$
Centre du camping la sarre	Trousse sécurité bucheron(chaps, casque, visière)	189,69 \$
Auger électrique	Remplacement de 2 convecteurs	1 832,70 \$
Municipalité de Poularies	Formation inspecteur	47,00 \$
FQM assurance	Avenant casse-croute	164,59 \$
Les entreprises D.E.F.	Alternateur tracteur	339,18 \$
Salaires employés	Mai	7 431,07 \$
Salaires Directrice générale	Mai	3 399,46 \$
Salaires conseillers	Mai	2 785,16 \$
Avantages sociaux employeur	Mai	1 807,36 \$
Hydro Québec	Hydro centre communautaire Ile	364,25 \$
Hydro Québec	Eclairage publique	208,23 \$
Hydro Québec	Hydro casse-croute	926,69 \$
Coop Novago	Poteaux soutien +boulons+écrous+clous béton+poteau fer	2 038,17 \$
Caisse Desjardins	Frais caisse + frais marge de crédit	73,75 \$
Visa desjardins	cellulaire+élastiques+disques dur externe+téléphonie	665,86 \$
Terminal square	Frais de transactions	35,26 \$
Total		70 299,06 \$
Revenus		
Citoyens	Taxes	65 540,35 \$
Xplornet	Location tour	362,61 \$
Divers	Location salle+location camping	330,00 \$
Divers	photocopies	5,00 \$
Citoyens	Permis	100,00 \$
Mapaq	compensation taxes	25 555,93 \$
CNESST	remboursement	82,97 \$
MAMH	Péréquation	5 687,00 \$
Poste	Location bureau	160,00 \$
Total		97 823,86 \$



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de Clerval

IL EST PROPOSÉ par Gaétan St-Jean appuyé par Mathilde Lévesque et résolu :

QUE la liste des comptes à payer au montant de 70 299.06\$ soit approuvée et d'en autoriser les paiements.

Adoptée

7. CORRESPONDANCE

La directrice générale résume les communications reçues depuis la dernière séance du conseil.

8. DOSSIERS DES CONSEILLERS

9. DÉPÔT DES RAPPORTS : TRANSMISSION DES RAPPORTS FINANCIERS, ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION, ADOPTION DU BUDGET

2022-06-04

Il est proposé par Claire Paquet appuyé par Chantal Mélançon d'autoriser la directrice générale, Stéphanie Côté à procéder au dépôt des rapports suivants, soit :

- Les rapports financiers;
- Adoption du plan triennal d'immobilisation
- Adoption du budget.

Adoptée

10. DÉROGATION MINEURE

2022-06-05

Pour la Propriété situé au :	262 chemin de la Plage-Trudel ;
Cadastre :	4 570 810
- DÉROGATION MINEURE DEMANDÉE -	
1- Demande de construction de garage plus grand qu'autorisé par le règlement de zonage	

Attendu qu'une demande de dérogation mineure est demandée pour la construction d'un garage plus grand qu'autorisé par le règlement de zonage.

Attendu que le CCU recommande au conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure, c'est-à-dire permettre la construction d'un garage plus grand qu'autorisé par le règlement de zonage sur le lot #4 570 810. Le terrain a une superficie de plus de 4000 mètres carrés, il respecte donc le règlement municipal.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de Clerval

En conséquence, il est proposé par Mathilde Lévesque appuyé par Claire Paquet d'accepter la demande de dérogation mineure tel que demandé.

Adoptée

11. VACANCES DIRECTRICE GÉNÉRALE

Le bureau municipal sera fermé du 16 juillet 2022 au 1 août 2022 inclusivement pour les vacances de la directrice générale.

12. AUGMENTATION ALLOCATION KILOMÉTRAGE

Attendu que le montant alloué pour l'utilisation de véhicule personnel n'a pas été revue depuis longtemps;

Attendu que le coût de l'essence a fortement augmenté;

En conséquence, il est proposé par Nicole Therrien appuyé par Gaétan St-Jean d'augmenter le montant alloué qui est actuellement de 0.46\$ du km à 0.61\$ du kilomètre selon les taux d'allocation raisonnable du Gouvernement du Canada.

Adoptée

13. DRONELOGIK- ORTHOPHOTOGRAPHIE DE HAUTE RÉOLUTION

ATTENDU QUE les municipalités de la MRCAO possèdent un logiciel « Gonet » afin d'illustrer matrice graphique et les données du rôle d'évaluation ainsi que diverses informations comme les orthophotos (image), plan de zonage, etc.;

ATTENDU QUE les orthophotos présentement disponibles sur Gonet datent de 2017;

ATTENDU QUE ces orthophotos cumulent un retard de 5 ans et qu'aucune mise à jour de celles-ci n'est prévue;

ATTENDU QUE l'accès à des orthophotos à jour et de qualité est crucial afin de mener à bien les diverses tâches d'agents tels que : inspecteur municipal, arpenteurs, notaires, etc.;

ATTENDU QUE le groupe de géomatique AZIMUT associé avec la compagnie « DroneLogik » offre le service d'orthophotographie de haute résolution;

ATTENDU QUE les avantages que représentent les orthophotographies de haute résolution sont nombreux :

1. Une résolution d'imagerie de 1,3 cm par pixel offrira une visibilité optimale, permettant une prise de décision juste et éclairée.
2. Une fréquence de mise à jour des images, obtenue aux 2 ans, favorisera une vision rapide et fidèle de la réalité des bâtiments sur le terrain.
3. À chacune des mises à jour, les couches (plan) pourront être superposées l'une sur l'autre afin de déterminer s'il y a eu des agrandissements et/ou des additions de bâtiments sur le terrain, identifiées par année de prise de photos.
4. L'élimination de la parallaxe (vue à plat du territoire) donnerait une meilleure précision en mesurage dans Gonet.

2022-06-06

2022-06-07



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de Clerval

5. La précision absolue du terrain (-de 10 cm) évitera les déplacements sur le terrain afin de prendre des mesures ou confirmer celles-ci, le cas échéant, optimisant ainsi le temps de travail de l'inspecteur municipal dans chacune des municipalités desservies.

ATTENDU QUE l'accès aux orthophotographies de haute résolution permettra :

1. Une interprétation efficiente des images produites dans les projets Gonet, avec les fonctionnements de ce site déjà implanté dans les municipalités.
2. Le développement d'un historique d'images afin d'appuyer les présentations et démonstrations dans le temps.
3. L'examen et la mesure des fissures du sol directement sur les images.
4. L'octroi de dérogation mineure plus facile à représenter.
5. Des services aux citoyens et à l'interne plus précis, évitant des litiges et des incompréhensions.
6. Facilitera l'aide aux citoyens voulant localiser sur leurs terrains de futurs bâtiments.
7. Facilitera les réponses aux demandes des arpenteurs et notaires, notamment.

ATTENDU QU'il y a lieu que les employés de la municipalité aient accès à cette technologie afin d'assurer un suivi professionnel à ses contribuables et autres intervenants;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Nancy Gosselin, appuyé par Gaétan St-Jean et résolu de demander à la MRC d'Abitibi-Ouest d'effectuer les démarches nécessaires en vue d'intégrer les orthophotographies de haute résolution effectuée par drone dans le logiciel « Gonet » pour notre municipalité, et que les frais encourus soient répartis entre les municipalités participantes à la hauteur du nombre d'hectares couverte par cette technologie.

Adoptée

14. APPUI AUX PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS

2022-06-08

Considérant que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs met à la disposition des organismes et des individus un programme de subvention intitulé Programme d'aménagement durable des forêts;

Considérant que le Groupement forestier coopératif Abitibi désire bénéficier de ce programme;

Considérant que le projet demandé est : Aménagement sur territoire forestier résiduel 2022 pour un coût prévisionnel total de 36 103\$ et une demande de subvention demandée de 32 492.70\$;

Considérant que ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;

Considérant que la municipalité de Clerval est favorable à ce projet;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de Clerval

En conséquence, il est proposé par Chantal Mélançon appuyé par Nicole Therrien et résolu à l'unanimité d'appuyer le projet présenté par la DUALCO dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts. Il est également résolu d'autoriser M. Michel Cliche à signer la documentation relative au projet.

Adoptée.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2022-06-09

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée sur la proposition de Nancy Gosselin à 19h50.

Stéphanie Côté

Directrice générale

Michel Cliche

Maire

« Je, Michel Cliche, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».